La lettre du maire

Pascal Beaudet

N°14 décembre 2006 Aubervilliers

700m

IFIINFSSF

Les discriminations au cœur des préoccupations



Le 8 décembre, rencontre avec une quarantaine de jeunes en présence de Louis Schweitzer à la Mission locale.

lors que la problématique des discriminations a été omniprésente dans les constats élaborés par les ateliers de réflexion dans le cadre des rencontres jeunesse, j'ai assisté le 8 décembre dernier à une rencontre à la Mission locale entre des ieunes en situation d'insertion professionnelle et Louis Schweitzer, le président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde). Lors de ces échanges très enrichissants, les jeunes ont fait part de leur désarroi sur leur situation, leur pessimisme quant à leur recherche d'emploi, et leur mal-être sur les discriminations qu'ils vivent souvent au quotidien: discriminations à l'embauche liées à l'origine sociale ou culturelle, au lieu d'habitation, à l'apparence physique...

Ces témoignages forts et parfois bouleversants, que j'ai écoutés attentivement, me confortent dans la nécessité de revendiquer une place plus juste, plus importante pour la jeunesse de notre pays. Comment demander à nos jeunes concitoyens de prendre en charge l'avenir de notre société, en s'impliquant dans la vie citoyenne et politique par exemple, alors qu'eux-mêmes ne voient pas de quoi leur avenir sera fait? Je me réjouis de voir que malgré ces injustices et ces incertitudes, certains jeunes déclarent que le droit de vote est l'une des meilleures armes contre les discriminations. Faire entendre sa voix pour que le mot égalité prenne enfin tout son sens.

Mais aussi punir les auteurs de discriminations, comme le prévoit la loi. Et pourquoi pas commencer par ceux qui doivent donner l'exemple, c'est-à-dire les collectivités publiques ? Et comme le proposait une jeune fille lors de cette rencontre, sanctionner fortement les communes qui, en ne respectant pas le quota minimum de 20 % de logements sociaux, contribuent au développement des inégalités entre les territoires et à la ségrégation sociale. A titre d'exemple.

Des engagements avec et pour la jeunesse

La démarche des rencontres jeunesse est engagée depuis plus de huit mois. Ensemble, des jeunes, des associations, des élus, des services municipaux, ont élaboré des constats et organisé des débats

Aujourd'hui, la municipalité a souhaité porter des engagements forts, qui ne sont qu'une étape dans le travail qui reste encore à mener.

Ainsi, la mise en place d'un comité local pour le logement autonome des jeunes, la tenue de réunions d'informations pour favoriser l'accès des jeunes majeurs à la citoyenneté, la mise en place d'un réseau de recherche de stages pour les jeunes scolarisés et l'accompagnement de projets culturels ou de loisirs portés par les jeunes me semblent des propositions nécessaires à mettre en oeuvre pour permettre aux jeunes d'acquérir leur indépendance et leur donner les clefs qui leur ouvriront, les portes d'un avenir qu'ils se choisiront. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans cette démarche.

contact

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers, vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex **Tél.:** 0148395200 **Courriel**: pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plu: un plus pour Au

n 2007, le conseil municipal devra se prononcer sur le document qui fixera les recommandations et les obligations en matière d'aménagement et de construction dans notre ville. Le PLU succédera au POS (Plan d'occupation des sols) devenu aujourd'hui obsolète. Le travail d'élaboration de ce document est engagé depuis plus d'un an sous la responsabilité de mon adjointe, Evelyne Yonnet, et a fait l'objet de nombreuses consultations en présence d'élus, d'habitants et de professionnels.

Après l'adoption en février 2006 des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les élus valideront, au cours du premier semestre 2007, les orientations du PLU et son règlement.

Un outil politique

Si le PLU est bien sûr un outil réglementaire, il est aussi un outil politique qui traduit les ambitions des élus et de la population pour le développement de leur ville.

La première question à laquelle se doit de répondre le PLU est celle du développement démographique. Même si chacun sait que les grandes tendances sur cette question ne se maîtrisent pas à l'échelon de la ville, les choix faits localement peuvent freiner ou accélérer ces phénomènes. Ma volonté en la matière est de tenter de limiter le nombre d'habitants autour de 75 000, afin d'être en capacité de développer les équipements et les services répondant à leurs attentes.

Préserver notre environnement

Mon deuxième objectif est de travailler à une rénovation urbaine ambitieuse et maîtrisée plaçant le développement durable au centre de Rencontre avec les habitants, les associations, les commerçants... le projet a été enrichi à chaque étape. Prochain rendez-vous de concertation jeudi 25 janvier 2007 à 19 heures à l'Hôtel-de-Ville.



nos préoccupations. Ainsi le travail remarquable fait par le cabinet ACT Consultants pour le compte de la Ville va nous permettre de faire des questions d'écologie urbaine, d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables, de maîtrise des flux de circulation, d'utilisation de matériaux adaptés en matière de construction et de plantation de végétaux, des axes forts de notre politique urbaine.

Un développement maîtrisé et équilibré

Dans un contexte où la pénurie de logements et la rareté des sols disponibles en proche banlieue font flamber les prix de l'immobilier, l'attractivité de notre ville ne doit pas se

PLU, PADD: Comment ça marche?

La loi Solidarité et renouvellement urbain de décembre 2000 instaure un nouveau document d'urbanisme : le Plan local d'urbanisme (PLU) remplace désormais le Plan d'occupation des sols (POS).

Le PLU prépare la ville d'Aubervilliers de demain : il traduit le projet global de la commune et de ses habitants non seulement en matière d'urbanisme, mais aussi d'habitat, d'environnement, de déplacements.

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est le fondement du PLU. Il définit les objectifs de développement et de l'aménagement de la commune pour les dix années à venir.

C'est à partir de ces objectifs qu'est établi le règlement du PLU qui porte sur l'utilisation des sols et les principes de construction. Le PADD constitue le cadre de référence de la commune. Il s'inscrit dans une perspective de développement durable et répond à trois principes énoncés par la loi SRU :

- l'équilibre entre le renouvellement urbain, l'urbanisation nouvelle et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- la diversité des fonctions urbaines et la diversité sociale dans l'habitat ;
- une utilisation économe des espaces naturels et urbains, la maîtrise des déplacements, la préservation de l'environnement et la prévention des risques.

abervilliers



traduire par une mutation des terrains à vocation économique et/ou la réduction de l'espace public. C'est pourquoi le PLU veillera au respect de l'indispensable équilibre entre habitat, activité économique et espace public disponible.

Ainsi, en matière de logements et de requalification urbaine, le PLU fixera comme principes incontournables la diversité du type d'habitat, la maîtrise de la hauteur des immeubles et leurs qualités environnementales. Une attention particulière sera portée à l'espace public, tant dans le rôle structurant qu'il a dans l'aménagement de la ville que dans sa fonction sociale de lieu d'échanges et de partage.

Je me félicite que l'élaboration de ce PLU se fasse sur la base d'un travail partagé entre tous les élus et que vous y soyez associés. Le processus va se poursuivre dans les semaines à venir et je vous invite à y participer activement.

Le PLU dessine l'avenir de notre ville, notre avenir commun! Il sera la base sur laquelle se fondera le projet de la prochaine équipe municipale qui, si vous le décidez, aura à le mettre en œuvre sous ma responsabilité.

flash

Une des nombreuses initiatives qui ont permis le succès de cette vingtième édition.



Succès pour le Téléthon

Cette année encore, les associations, la municipalité, les habitants se sont mobilisés pour ce grand moment de lutte contre les maladies génétiques. Sixième édition de l'expo vente d'œuvres de plasticiens locaux, démonstrations de danse, tombola, course de relais, randonnées, baptêmes de plongée, ventes de crêpes, de gâteaux, bonbons, de peluches, collecte de téléphones portables usagés... toute les initiatives ont permis de recueillir plus de 15 000 euros.

Un grand bravo à tous les artisans de ce beau succès, particulièrement à Mme Sousa Cabrita, la toute nouvelle présidente de l'association « Aubervilliers pour le Téléthon ».

Bonnes fêtes à tous

Produits alimentaires festifs, décorations, produits du commerce équitable, cette année encore la place de l'Hôtel de Ville accueillait le marché de Noël. Marionnettes, lutins jongleurs, cracheurs de feu, caricaturiste, sculpteur sur glace... n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer l'animation durant ces 5 jours, donnant un avant goût des fêtes de fin d'année que je souhaite très heureuses à tous les Albertivillariens.





Solidarité, responsabilité

Qui peut accepter que des femmes, des enfants, des hommes vivent encore aujourd'hui en France, à Paris et dans sa banlieue, dans des bidonvilles ?

Parce que nous refusons le silence complice qui fait des Roms des exclus parmi les exclus, nous nous sommes engagés dans un projet d'insertion co-financé par l'Etat et la Région. 15 familles vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement social leur permettant de vivre dans des conditions décentes. L'accord passé avec l'Etat et validé par le dernier Conseil municipal prévoit que seules 15 familles resteront à Aubervilliers et que tous les bidonvilles devront disparaître.

bloc notes

Transports

Des moyens pour le RER B!

Après une distribution de tracts dans les gares du RER, une délégation s'est rendue à la préfecture de Région.



Qui se préoccupe des retards quotidiens, qui se soucie des conditions d'hygiène et de sécurité sur la ligne du RER B ? Sûrement pas le gouvernement. En effet, une fois de plus l'Etat botte en touche et ne s'engage qu'à hauteur de 13 % dans le budget global de la réhabilitation du RER B promise depuis des années.

C'est scandaleux! Les usagers ont le droit d'être transportés dans des conditions décentes et les collectivités locales, déjà asphyxiées par les transferts de charges insuffisamment compensés, n'ont pas à financer plus que leur part.

C'est la raison pour laquelle, avec quatorze maires de villes desservies, je me suis engagé à défendre les usagers de la ligne B, à agir avec eux pour obtenir enfin des réponses et des actes concrets, pour que l'Etat tienne ses engagements.

Seniors

Une ville attentive à ses aînés

L'âge ne fait rien à l'affaire : la fête, c'est la fête.



Alors que début décembre, les aînés d'Aubervilliers se sont vu remettre en mairie un coffret cadeau pour les fêtes de Noël, la municipalité a traditionnellement offert un banquet convivial aux retraités les 16 et 17 décembre derniers.

Ce moment de fête et de partage s'inscrit aussi dans l'engagement de la Ville envers les seniors. Ces habitants, pas comme les autres, ont construit notre ville, ils ont à la fois été témoins de son évolution et acteurs de son Histoire. Nous leur devons aujourd'hui de saluer leur expérience et leur sagesse. Parce que la transmission et la dynamique intergénérationnelle est nécessaire pour le développement d'Aubervilliers, nous devons être à leur écoute, à leurs côtés.

Pédagogie

« Promenons-nous dans les chants »

Le 12 décembre, concert à l'Espace Fraternité de chansons enfantines remises au goût du jour.



Très belle initiative de l'équipe des conseillers pédagogiques en éducation musicale de l'inspection académique Seine-Saint-Denis et de l'association Cités Musiques qui fait revivre à travers un livre-cd le répertoire musical enfantin de France. Partenaires de l'opération, le Conservatoire national de Région d'Aubervilliers-La Courneuve et les classes à horaire aménagé musique CM1 et CM2 de l'école Joliot Curie ont donné un superbe concert en compagnie du chœur de l'association ARPEJ d'Aulnay-sous-Bois et d'un groupe d'élèves de l'école Fraternité de Romainville. L'occasion aussi de présenter le livre-cd « Promenons-nous dans les chants » et ses douze titres que se réapproprient les petits et qui rappellent l'enfance aux grands.

agenda

Samedi 6 janvier

Vœux. Réception des personnes handicapées.

Vendredi 12 janvier

Vœux. Protocole à l'Espace Fraternité.

Lundi 15 janvier

Cadre de vie. Pose de la première pierre de la déchetterie d'Aubervilliers.

Mardi 16 janvier

Service public. Visite dans les services municipaux.

Vendredi 19 janvier

Vœux. Vœux de Plaine Commune aux institutionnels.

Jeudi 25 janvier

Aménagement. Réunion publique sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'urbanisme d'Aubervilliers.

Mercredi 31 janvier

Sports. Présentation de l'équipe cycliste d'Aubervilliers.

Jeudi 1er février

Citouenneté. Conseil municipal.

Lundi 5 février

Culture. Conférence du Collège de France sur « Don Quichotte » au Théâtre Zingaro.

Jeudi 8 février

Mémoire. Cérémonie d'hommage à Suzanne Martorell.

Mardi 13 février

Citouenneté. Conseil communautaire.

rendez-vous

Du 1er au 18 février

Exposition « les Bâtisseurs » autour des métiers de l'architecture, de la construction et des matériaux, dans le cadre de la manifestation départementale « Et voilà le travail ! ».

Magasins généraux (EMGP)

Bât. 210, 45 avenue Victor Hugo.

Entrée libre, tous les jours de 9 h à 19 h

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 14 • décembre 2006 • Directeur de la publication Pascal Beaudet • Création graphique 0°0° • Maquettiste Zina Terki • Crédit photographique Willy Vainqueur • Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriet • Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél.:0148395200 • fax: 0148395230 • www.aubervilliers.fr • Photogravure 6 impression PDM•